



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
BEAULAC-GARTHBY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS ET DIFFUSION
PUBLIQUE**

Suite à la recrudescence de la COVID-19 notamment par transmission communautaire et qu'une seconde vague a commencée à déferler sur la province, le gouvernement Legault a annoncé, le 28 septembre 2020, que la région de Chaudière-Appalaches a malheureusement basculé de la zone orange à la zone rouge, soit le niveau d'alerte maximal. Cela dit nous devons collectivement faire un effort supplémentaire afin de ralentir la propagation du coronavirus. C'est pourquoi, les prochaines séances du Conseil municipal ordinaires comme extraordinaires auront lieu, jusqu'à nouvel ordre, à huis clos, c'est-à-dire sans la présence de citoyens. Toutefois, les séances du Conseil municipal continueront d'être diffusées via Facebook Live sur la page de la Municipalité. Pour avoir accès aux diffusions des séances publiques du Conseil municipal, nous vous invitons à vous rendre, si ce n'est pas déjà fait, sur la page Facebook de la Municipalité de Beaulac-Garthby. Nous vous invitons également à cliquer sur le bouton « J'aime » de page Facebook de la Municipalité et à consulter notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.beaulac-garthby.com/> afin de connaître les derniers développements et les dernières nouvelles. Le bureau municipal de Beaulac-Garthby reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

En terminant, nous vous invitons à poser vos questions tout au long du mois que ce soit au niveau des séances du Conseil ou sur tout autre sujet sur la page Facebook de la Municipalité ou sur l'adresse courriel générale de la Municipalité, soit :

municipalitedebeaulac@sogetel.net

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous transmettons nos salutations les plus cordiales! Prenez grand soin de vous en cette période de pandémie.

**DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 30^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX
MILLE VINGT.**



Philippe Côté, directeur général par intérim